

2023 CMPOP FAITS SAILLANTS

L'évaluation du CMPOP vise à favoriser l'excellence dans la réglementation des professions de la santé. Son but est d'assurer l'application de meilleures pratiques et de repères uniformes et transparents dans les ordres professionnels de la santé de l'Ontario et d'aider les ordres à mieux remplir leur mission de protection du public.

NOS ACTIONS

Formation approfondie sur l'EDI-A et l'intérêt public.

Publication d'un rapport sur l'état d'avancement de nos activités liées à l'EDI-A.

Incorporation de l'impact sur l'équité dans les nouvelles normes directives pour les Dt.P et dans les politiques d'accès à la pratique pour les candidat.e.s.



Partenariat avec d'autres organismes canadiens de réglementation de la diététique pour organiser l'examen national d'agrément et faciliter la transition vers un nouveau fournisseur d'accréditation de la formation.

Collaboration avec l'Ordre des ergothérapeutes pour redévelopper nos outils d'évaluation des pairs et de la pratique.

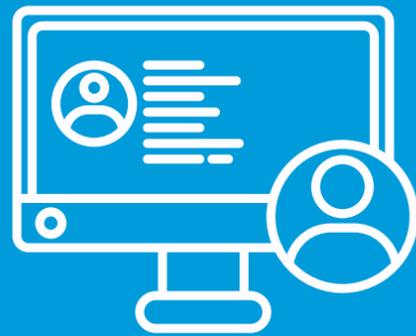
Nouveau bureau « Hub 601 » - un espace de travail multi-régulateurs hébergé par l'Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario.

Consultation du groupe consultatif de citoyens sur les projets de révision du code de déontologie afin d'aborder les questions émergentes dans la pratique et le point de vue du public.

Consultation des diététistes et d'autres partenaires du système pour obtenir un retour d'information sur la proposition de catégorie d'inscription d'urgence, les révisions proposées du code de déontologie et la prise de position sur les exigences d'inscription pour l'exercice interjuridictionnel.

Introduit de nouvelles normes directives pour les diététistes en matière de soins virtuels et de médias sociaux qui reflètent l'évolution du paysage des soins de santé.

Renforcer la cybersécurité grâce à un logiciel amélioré et à des modules de formation mensuels à l'échelle de l'organisation.



Adoption d'un nouveau modèle de procès-verbal de réunion contenant des détails supplémentaires sur la prise de décision du Conseil d'administration, y compris les raisons de la décision, les considérations discutées et la justification de l'intérêt public.

Approuvé des changements à notre structure de gouvernance qui s'alignent sur les meilleures pratiques, y compris l'adoption d'une circonscription électorale unique, l'élimination des nominateurs pour les candidat.e.s aux élections et la réduction progressive du nombre d'administrateurs élus au Conseil d'administration.

COMMENT NOUS NOUS AMÉLIORONS EN 2024

Sélection des candidat.e.s à l'élection du Conseil d'administration pour vérifier leur éligibilité à l'aide d'un cadre de compétences et d'attributs mis en place pour l'élection de 2024.

Élaborer un cadre de compétences et d'attributs pour les nominations aux comités qui identifie les connaissances, les aptitudes, l'expérience et les qualités individuelles qui soutiendraient le mieux le travail des comités.

Mettre à jour le cadre d'évaluation des performances en matière de gouvernance afin de soutenir l'amélioration continue du Conseil d'administration et des comités.



Fournir des ressources en matière de santé mentale sur notre site web à l'intention des plaignants et des déclarants afin de mieux soutenir les personnes impliquées dans la procédure de plainte.